Métropole du Grand Paris

METROPOLE DU GRAND PARIS

SEANCE DU CONSEIL DE LA METROPOLE DU GRAND PARIS
DU VENDREDI 30 SEPTEMBRE 2016

CM2016/09/07 : DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA METROPOLE AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ATELIER PARISIEN D'URBANISME (APUR)

DATE DE LA CONVOCATION : 22 SEPTEMBRE 2016
NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 209
PRESIDENT DE SEANCE : Patrick OLLIER
SECRETAIRE DE SEANCE : Robin REDA

PRÉFECTURE DE LA RÉGION D'ILE-DE-FRANCE
PRÉFECTURE DE PARIS
10 OCT. 2016
Bureau du contrôle de légalité et du contentieux

ETAIENT PRESENTS : Dominique Adenot, Manuel Aeschlimann, Sylvie Altman, François Asensi (jusqu'à 15h51 puis pouvoir donné à Patrice Leclerc), Éric Azière, Marinette Bache (jusqu'à 17h12), Denis Badré, Dominique Bailly, Catherine Baratti-Elbaz (jusqu'à 17h12), Julien Bargeton (jusqu'à 15h25 puis pouvoir donné à Rémi Féraud), Jacques Beaudrier (jusqu'à 15h43), Pascal Beaudet, Patrick Beaudouin, Jacqueline Belhomme, David Belliard (jusqu'à 16h10), Zacharia Ben Amar (jusqu'à 16h45), Jacques-Alain Benisti (jusqu'à 16h25), Éric Berdoati (jusqu'à 15h23 puis pouvoir donné à Frédéric Nicolas), Jean-Didier Berger (jusqu'à 16h08), Sylvain Berrios, Jean-Didier Berthault, Julie Boillot (jusqu'à 17h02 puis pouvoir donné à Claude Goasguen), Jean-Paul Bolufer, Nicolas Bonnet-Oulaldj (jusqu'à 16h46 puis pouvoir donné à Danièle Premel), Geoffroy Boulard (jusqu'à 15h56), Céline Boulay-Espéronnier, Michel Bourgain, Philippe Bouyssou (jusqu'à 16h36), Daniel Breuiller, Galla Bridier, Jean-Bernard Bros (jusqu'à 17h12), Colombe Brossel (jusqu'à 17h12), Frédérique Calandra (jusqu'à 16h16), Patrice Calméjane, Vincent Capo-Canellas, Gilles Carrez, Luc Carvounas (jusqu'à 16h26), Laurent Cathala (jusqu'à 16h39), Éric Cesari (jusqu'à 17h00), Jacques Chaussat, Hervé Chevreau (jusqu'à 14h51 puis pouvoir donné à Xavier Lemoine), Yves Contassot (jusqu'à 16h44), Jérôme Coumet, Daniel-Georges Courtois, François Dagnaud (jusqu'à 17h12), Stéphanie Daumin, Thierry Debarry, Claire Clermont-Tonnerre (de), Jean-Baptiste Froment (de), Marie-Pierre La Gontrie (de) (jusqu'à 17h12), Grégoire de la Roncière (jusqu'à 15h52 puis pouvoir donné à Jean-Jacques Guillet), Stéphane De Paoli (jusqu'à 16h02), Marielle De Sarnez (jusqu'à 15h27), William Delannoy, Richard Dell'Agnola (jusqu'à 16h49), Tony Di Martino (jusqu'à 16h31 puis pouvoir donné à Marie-Pierre de la Gontrie), Patrick Donath, Patrick Douet, Didier Dousset (jusqu'à 16h31), Carole Drai (jusqu'à 16h29 puis pouvoir donné à Sylvain Berrios), Christian Dupuy (jusqu'à 16h25), Jean-Paul Faure-Soulet, Rémi Féraud (jusqu'à 17h12), Léa Filoche (jusqu'à 17h12), Vincent Franchi, Jean-Christophe Fromantin (jusqu'à 16h33), Afaf Gabelotaud (jusqu'à 17h12), Bernard Gauducheau, Jacques Gautier (jusqu'à 16h36 puis pouvoir donné à Vincent Franchi), Jean-Michel Genestier, Hervé Gicquel, Christophe Girard (jusqu'à 16h38), Claude Goasguen, Nicole Goueta, Philippe Goujon, Emmanuel Grégoire (jusqu'à 17h12), Jean-Jacques Guillet, Daniel Guiraud (jusqu'à 17h00 puis pouvoir donné à François

Dagnaud), Antoine Guiseppone (jusqu'à 16h49), Sakina Hamid, Marie-Laure Harel, Michel Herbillon, Frédéric Hocquard (jusqu'à 17h12), Thierry Hodent, Ivan Itzkovitch, Halima Jemni (jusqu'à 17h12), Philippe Juvin (jusqu'à 16h46), Jean-Claude Kennedy (jusqu'à 16h52), Marie Kennedy (jusqu'à 16h33), Bertrand Kern (jusqu'à 17h12), Olivier Klein (jusqu'à 17h12), Laurent Lafon (jusqu'à 17h03 puis pouvoir donné à François Le Clec'h), Christine Lavarde, Jean-Yves Le Bouillonnec (jusqu'à 17h12), François Le Clec'h, Patrice Leclerc, Françoise Lecoufle (jusqu'à 15h41), Eric Lejoindre (jusqu'à 16h02), Marie-Christine Lemardeley (jusqu'à 17h12), Xavier Lemoine (jusqu'à 16h32), Michel Leprêtre (jusqu'à 16h50), Séverine Maroun, Hervé Marseille (jusqu'à 16h08), Brigitte Marsigny, Pierre-Yves Martin (jusqu'à 16h33 puis pouvoir donné à Dominique Bailly), Valérie Mayer-Blimont, Claire Mayoly-Florentin, Fadila Mehal (jusqu'à 16h11), Éric Mehlhorn, Jean-Louis Missika (jusqu'à 17h00), Georges Mothron, Gauthier Mougin, Rémi Muzeau (jusqu'à 16h48 puis pouvoir donné à Thierry Debarry), Christophe Najdovski (jusqu'à 16h50), Frédéric Nicolas, Jean-Marc Nicolle (jusqu'à 17h12), Pascal Noury (jusqu'à 17h12), Patrick Ollier, Didier Paillard (jusqu'à 16h43), Mao Peninou (jusqu'à 17h12), Carine Petit (jusqu'à 16h24), Gilles Poux, Danièle Prémel, Raphaëlle Primet, Robin Reda, André Santini, Gilles Savry, Eric Schlegel, Jean-Pierre Schosteck, Marie-Christine Segui, Jean-Yves Senant, Georges Siffredi (jusqu'à 16h39 puis pouvoir donné à Valérie Mayer-Blimont), Sylvie Simon-Deck (jusqu'à 17h12), Anne Souyris, Jean-Pierre Spilbauer, Dominique Stoppa-Lyonnet, Anne Tachène, Michel Teulet, Yves Thoreau (jusqu'à 17h10), Patricia Tordjman, Ludovic Toro, Georges Urlacher, Pauline Véron (jusqu'à 17h12), Dominique Versini (jusqu'à 17h12), Alexandre Vesperini (jusqu'à 15h43 puis pouvoir donné à Manuel Aeschlimann).

ETAIENT REPRESENTES : Marie-Hélène Amiable (pouvoir donné à Jacqueline Belhomme), Pierre-Christophe Baguet (pouvoir donné à Gauthier Mougin), Christiane Barody-Weiss (pouvoir donné à Denis Badré), Françoise Baud (pouvoir donné à Michel Leprêtre), Patrick Braouezec (pouvoir donné à Stéphanie Daumin), Jean-Jacques Bridey (pouvoir donné à Colombe Brossel), Ian Brossat (pouvoir donné à Nicolas Bonnet-Ouladj), Christian Cambon (pouvoir donné à Michel Herbillon), Régis Charbonnier (pouvoir donné à Laurent Cathala), Raymond Charresson (pouvoir donné à Anne Tachene), Marie-Carole Ciuntu (pouvoir donné à Jean-Paul Faure-Soulet), Gérard Cosme (pouvoir donné à Luc Carvounas), Philippe Dallier (pouvoir donné à Patrice Calméjane), Christian Demuynck (pouvoir donné à Christian Dupuy), Corentin Duprey (pouvoir donné à Olivier Klein), Yvan Femel (pouvoir donné à Marie-Christine Segui), Michel Fourcade (pouvoir donné à Marie-Christine Lemardeley), Sylvie Gerinte (pouvoir donné à Georges Urlacher), Eric Grillon (pouvoir donné à Sakina Hamid), Didier Guillaume (pouvoir à Raphaëlle Primet), Anne Hidalgo (pouvoir donné à Jean-Louis Missika), Christine Janodet (pouvoir donné à Daniel Breuiller), Bruno Julliard (pouvoir donné à Catherine Baratti-Elbaz), Carine Juste (pouvoir donné à Sylvie Altman), Jean-Christophe Lagarde (pouvoir donné à Vincent Capo-Canellas), Jean-François Lamour (pouvoir donné à Daniel-Georges Courtois), Philippe Laurent (pouvoir donné à Bernard Gauducheau), Marie-Pierre Limoge (pouvoir donné à Claire Mayoly-Florentin), Jacques Maheas (pouvoir donné à Daniel Guiraud), Jacques JP Martin (pouvoir donné à Eric Cesari), Virginie Michel-Paulsen (pouvoir donné à Jacques Gautier), Yves Revillon (pouvoir donné à Nicole Goueta), Laurent

Rivoire (pouvoir donné à Laurent Lafon), Azzédine Taïbi (pouvoir donné à Patricia Tordjman), Sylvine Thomassin (pouvoir donné à Bertrand Kern), Martine Valleton (pouvoir donné à Séverine Maroun), Sophie Vally (pouvoir donné à Pascal Beaudet), Laurent Vastel (pouvoir donné à André Santini), François Vauglin (pouvoir donné à Emmanuel Grégoire), Alain Vedere (pouvoir donné à Antoine Guiseppone), Jean-Marie Vilain (pouvoir donné à Stéphane De Paoli), Jean-François Voguet (pouvoir donné à Gilles Poux).

ETAIENT ABSENTS : Patrick Balkany, Jean-Pierre Barnaud, Patrice Bessac, Alain-Bernard Boulanger, Oliver Dosne, Nathalie Fanfant, Stéphane Gatignon, Jean-Jacques Giannesini, François Haab, Eric Helard, Patrick Jarry, Vincent Jeanbrun, Nathalie Kosciusko-Morizet, Franck Le Bohellec, Catherine Lecuyer, Thierry Meignen, Jean-Loup Metton, Joëlle Morel, Jean-Charles Negre, Anne-Constance Onghena, Philippe Pemezec, Corinne Valls.

RAPPORTEUR : Georges SIFFREDI, Vice-Président

La loi NOTRe prévoit que la Métropole du Grand Paris élabore un projet métropolitain notamment avec l'appui des agences d'urbanisme.

Crée à l'initiative de la Ville de Paris et de l'Etat, l'Atelier Parisien d'Urbanisme (APUR), association loi 1901, permet de mener des études, observations, analyses, recherches et réflexions en toute indépendance et dans l'intérêt commun de chacun de ses membres.

La Métropole du Grand Paris est membre adhérent de l'APUR et siège donc de fait au Conseil d'Administration de ladite association. En conséquence, il est proposé de désigner les trois représentants titulaires de la Métropole du Grand Paris au sein du Conseil d'Administration de l'APUR.

LE CONSEIL DE LA METROPOLE DU GRAND PARIS

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L5219-1,

Vu le code de l'urbanisme,

Vu la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République,

Vu le décret n° 2015-1212 du 30 septembre 2015 constatant le périmètre fixant le siège et désignant le comptable public de la métropole du Grand Paris,

Vu les statuts de l'APUR et notamment son article 9 relatif à la composition du Conseil d'Administration ;

Vu la délibération CM2016/09/09 portant adhésion de la métropole du Grand Paris en tant que membre de droit de l'APUR ;

Considérant les candidatures déclarées ;

APRES EN AVOIR DELIBERE

DESIGNE les titulaires et les suppléants dont la liste figure ci-dessous pour représenter la métropole du Grand Paris au sein du Conseil d'Administration de l'Atelier parisien d'urbanisme (APUR).

Titulaire	Valérie MAYER-BLIMONT	Xavier LEMOINE
Suppléant	Olivier KLEIN	Sylvie SIMON-DECK
Titulaire	Ivan ITZKOVITCH	Claire MAYOLY-FLORENTIN

ADOPTE A LA MAJORITE : 186 VOIX POUR, 1 CONTRE

Le Président de la métropole du Grand Paris

Patrick OLLIER
Député-Maire de Rueil-Malmaison
Ancien Ministre